

L'OR DANS L'ANTIQUITÉ

DE LA MINE À L'OBJET

Sous la direction de Béatrice Cauuet

AQUITANIA
Supplément 9

CET OUVRAGE A ÉTÉ PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS FINANCIER
du Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
de la Région Limousin,
de la Région Midi-Pyrénées,
de la COGEMA,
de la Communauté Européenne PDZR,
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608)

COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Détail de la maquette de la mine d'or des Fouilloux
(Jumilhac, Dordogne, France), exploitée à la Tène finale.*

Conception B. Cauuet, réalisation P. Maillard de MAD Entreprise (cliché : Studio 77).

PHOTO DU BAS : *Extrémité d'un collier d'or datant du Bronze final, Gleninsheen, Co. Clare, Irlande
(cliché National Museum of Ireland).*

DOS DE COUVERTURE

PHOTO DU HAUT : *Bouloun-Djounga (Niger) : mine d'or ouverte dans la latérite (cliché G. Jobkes).*

PHOTO DU BAS : *Femme Fulbe (Mali) parée de boucles d'oreilles massives à lobes effilés (cliché B. Armbruster).*

La publication de cet ouvrage
a été préparée par Béatrice Cauuet,

assistée de

Claude Domergue,
Martine Fabioux,
Jean-Michel Lassure,
Maurice Montabrut et
Jean-Marie Pailler

qui ont assuré les relectures, des traductions pour certains
et parfois quelques remaniements des textes,

ainsi que de

Patrice Arcelin
pour les cartes informatisées.

MAQUETTE

Teddy Bélier (Toulouse)

IMPRESSION

Achever d'imprimer en octobre 1999

Imprimerie Lienhart à Aubenas d'Arèche

Dépôt légal octobre 1999 - N° d'imprimeur : 1716

Printed in France

ISBN : 2-910763-03-X

A Richard Boudet,

Sommaire

page 9 Robert SAVY, *Président du Conseil Régional du Limousin*,
Préface

page 10 Martine FABIoux,
Avant - propos

page 11 Béatrice CAUuET,
Introduction

Aux origines de l'or : géologie - aires - techniques

page 17 Marie-Christine BOIRON et Michel CATHELInEAU,
Les gisements aurifères, théories anciennes et nouvelles, or visible et invisible : exemples des gisements d'Europe de l'Ouest

page 31 Béatrice CAUuET,
avec des annexes de Béatrice SZEPERTYSKI et Marie-Françoise DIOT,
L'exploitation de l'or en Gaule à l'Age du Fer

page 87 Filippo GAMBARI,
Premières données sur les *aurifodinae* (mines d'or) protohistoriques du Piémont (Italie)

page 93 Claude DOMERGUE et Gérard HERAIL,
Conditions de gisement et exploitation antique à Las Médulas (León, Espagne)

page 117 Volker WOLLMANN,
Contribution à la connaissance de la topographie archéologique d'*Alburnus Maior* (Roşia Montană) et à l'histoire des techniques d'exploitation romaine en Dacie

page 131 Georges CASTEL et Georges POUIT,
Les exploitations pharaoniques, romaines et arabes de cuivre, fer et or. L'exemple du ouadi Dara (désert oriental d'Egypte)

Ethno-archéologie comparative

page 147 Georg JOBKES,
La production artisanale de l'or au Niger dans son contexte socio-économique

page 163 Barbara ARMBRUSTER,
Production traditionnelle de l'or au Mali

Traitement des minerais, techniques métallurgiques

page 185 Béatrice CAUJET et Francis TOLLON,
Problèmes posés par le traitement des minerais et la récupération de l'or dans les mines gauloises du Limousin

page 199 Jiri WALDHAUSER,
Des objets celtes en or très pur à l'affinage de l'or en Bohême en relation avec la technique minière dite "soft-mining"

page 205 Bernard GRATUZE et Jean-Noël BARRANDON,
Apports des analyses dans l'étude de creusets liés à la métallurgie de l'or : étude d'un creuset et de quatre fragments de creusets provenant du site de Cros Gallet (Le Chalard, Haute-Vienne)

page 213 Jean-Noël BARRANDON,
Du minerai aux monnaies gauloises en or de l'ouest : purification et altération

page 217 Rupert GEBHARD, Gerhard LEHRBERGER, Giulio MORTEANI, Ch. RAUB,
Ute STEFFGEN, Ute WAGNER,
Production techniques of Celtic Gold Coins in Central Europe

Fabrication et diffusion de la joaillerie

page 237 Barbara ARMBRUSTER,
Techniques d'orfèvrerie préhistorique des tôles d'or en Europe atlantique des origines à l'introduction du fer

page 251 Peter NORTHOVER,
Bronze Age gold in Britain

page 267 Mary CAHILL,
Later Bronze Age Goldwork from Ireland - Form and Function

page 277 Gilbert KAENEL,
L'or à l'Age du Fer sur le Plateau suisse : parure-insigne

page 291 Giovanna BERGONZI et Paola PIANA AGOSTINETTI,
L'or dans la Protohistoire italienne

page 307 Alicia PEREA,
L'archéologie de l'or en Espagne : tendances et perspectives

page 315 Hélène GUIRAUD,
Bijoux d'or de l'époque romaine en France

Or, économie et symbolique dans les sociétés celtiques

page 331 Christian GOUDINEAU,
Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens

page 337 José GOMEZ DE SOTO,
Habitats et nécropoles des âges des métaux en Centre-Ouest et en Aquitaine : la question de l'or absent

Jean-Michel BEAUSOLEIL,
Mobilier funéraire et identification du pouvoir territorial à l'Age du Fer sur la bordure occidentale du Massif Central

page 357 Serge LEWUILLON,
En attendant la monnaie. Torques d'or en Gaule

Production et circulation des monnayages d'or

page 401 Kamen DIMITROV,
Monnaies et objets d'or sur le territoire d'un Etat en Thrace du Nord-Est pendant la période haute-hellénistique

page 409 Gérard AUBIN,
Le monnayage de l'or en Armorique : territoires, peuples, problèmes d'attribution

page 417 Richard BOUDET, Katherine GRUEL, Vincent GUICHARD, Fernand MALACHER,
L'or monnayé en Gaule à l'Age du Fer. Essai de cartographie quantitative

Or, économie et symbolique dans le monde antique

page 429 Raymond DESCAT,
Approche d'une histoire économique de l'or dans le monde grec aux époques archaïque et classique

page 441 Michel CHRISTOL,
L'or de Rome en Gaule. Réflexions sur les origines du phénomène

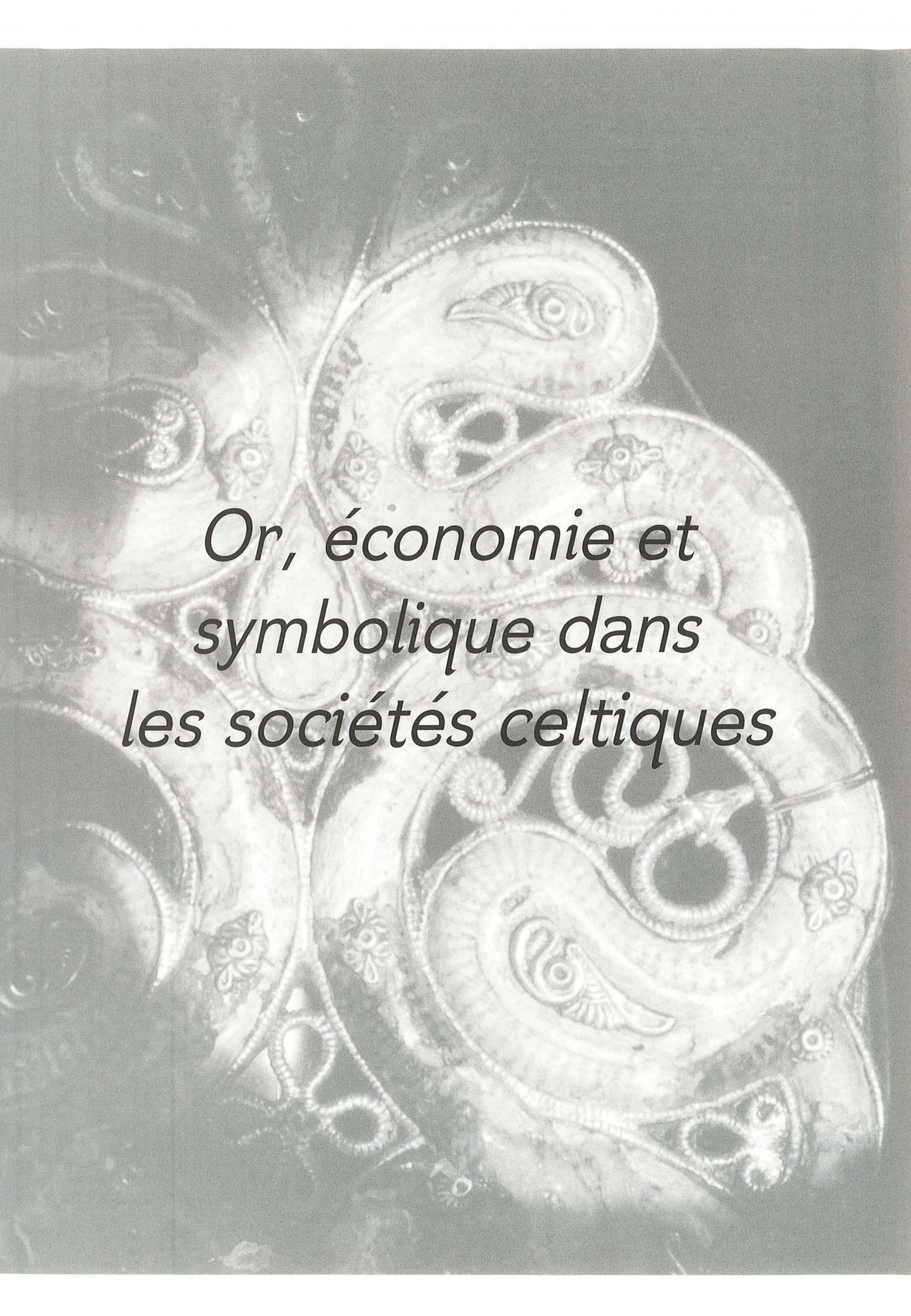
page 449 Jean-Marie PAILLER,
De l'or pour le Capitole (Tacite, Histoires, IV, 53-54)

page 457 Claire FEUVRIER-PREVOTAT,
L'or à la fin de la République Romaine. Représentations, valeur symbolique, valeur

page 470 Claude DOMERGUE,
Conclusion

page 474 Glossaire

page 482 Index

A collection of ancient Celtic gold artifacts, including torcs, armlets, and pectorals, displayed against a dark background. The artifacts are intricately decorated with spiral and floral patterns. The text is overlaid on the central part of the image.

*Or, économie et
symbolique dans
les sociétés celtiques*

Christian GOUDINEAU

Collège de France,
France

Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens

Résumé

Les auteurs anciens soulignent unanimement l'extraordinaire amour que les Gaulois (au sens large, *i.e.* les Celtes) portent à l'or. Ils considèrent aussi que la Gaule est très riche en or. La relecture des textes invite à poser plusieurs questions. L'avidité des Gaulois pour l'or ne tiendrait-elle pas à un rôle religieux de celui-ci ? D'autre part, une partie importante du flux d'or ne serait-elle pas due au mercenariat ? Enfin, les monnaies d'or ont-elles eu réellement, du moins à l'origine, le rôle d'un numéraire ?

Abstract

Ancient authors unanimously stress the lust for gold manifested by the Gauls (broadly speaking, the Celts). They also consider that Gallia was flush with gold. Rereading the texts invites us to ask certain questions. Would not the Gauls' lust for gold stem from a religious role of the latter ? On the other hand, would not the affluence of gold be largely due to the high number of mercenaries ? Lastly, did the gold coins in actual fact have, at least originally, a monetary function ?

En 168 avant J.-C., le roi de Macédoine Persée va lancer contre les armées romaines une campagne qui lui permettra, espère-t-il, de venger son père, Philippe V, victime en 197 de la cuisante défaite de Cynoscéphales, après laquelle le consul Flaminius avait proclamé, lors des Jeux Isthmiques, la liberté des cités grecques. Jouant sur les divisions opposant celles-ci, tentant de se faire des alliés aussi bien à l'ouest qu'à l'est, Persée engage des négociations que nous ont rapportées Polybe et Tite-Live.

D'abord, des contacts sont pris avec le roi illyrien Genthios :

Polybe, XXIX, 3 (traduction D. Roussel) :

"Hippias, que Persée avait envoyé auprès de Genthios, était revenu de sa mission avant la mauvaise saison, en annonçant que l'Illyrien ne demandait pas mieux que d'entrer en guerre contre les Romains, à condition qu'on lui donnât trois cents talents et les garanties qui convenaient pour l'ensemble des risques à courir. Estimant que le concours de Genthios lui était indispensable, Persée, dès qu'il connut sa réponse, désigna Pantauchos, qui comptait parmi ses "amis" du premier rang, et le chargea de se rendre à son tour chez l'Illyrien avec mission de lui faire connaître son accord au sujet de l'argent et d'échanger avec lui les serments d'alliance".

De même, Persée se tourne vers le roi de Pergame, Eumène, lequel lui fait savoir ses conditions :

Polybe, XXIX, 8 (traduction D. Roussel) :

"Pour se tenir tranquille au cours de la quatrième année de guerre et s'abstenir de faire campagne aux côtés des Romains sur terre comme sur mer, Eumène exigeait cinq cents talents, et, pour s'entremettre afin de faire cesser les hostilités, il en demandait quinze cents. Il se déclarait prêt pour cela à fournir des otages et autres garanties".

Le talent représentant 29,196 kg d'argent, c'est donc 9 tonnes d'argent que Persée s'engage à remettre au roi illyrien. Quant à Eumène, il réclame 15 tonnes d'argent pour sa neutralité, et 45 pour s'entremettre.

Persée cherche aussi, disent Polybe et Tite-Live, à passer un accord avec des "Gaulois" dont un fort contingent était arrivé (à sa demande, semble-t-il) en Illyrie ¹.

Tite-Live, XLIV, 27 :

"Les Gaulois étaient au nombre de dix mille cavaliers et d'autant de fantassins (...). Ils avaient fixé leurs conditions à dix pièces d'or par cavalier et de cinq par fantassin ; leur chef en recevrait mille".

Les auteurs anciens expliquent que son avarice causa la perte de Persée, car, bien que immensément riche, il "eut le vertige à l'idée d'une si grande quantité d'or : il en perdit la tête et, par lésinerie, refusa" (Plutarque, cf. note 1). Il tenta aussi de ruser avec Genthios. Mal lui en prit : quelque temps plus tard, il fut écrasé par les légions romaines à la bataille de Pydna, et ce fut la fin de la Macédoine.

Les récits concordants de Polybe et Tite-Live - mais aussi d'Appien et de Plutarque - offrent un premier trait intéressant : alors que le roi illyrien et celui de Pergame demandent des sommes en argent, les Gaulois traitent en monnaies d'or, ce qui ne relève pas d'une stratégie économique, car, au cours de l'époque hellénistique, l'or ne cessa de perdre de la valeur par rapport à l'argent. Mais les sources anciennes multiplient les occurrences prouvant que les "Gaulois" se font payer en or. D'abord, les rançons qu'ils exigent sont en poids d'or : on se rappelle évidemment la plus fameuse, celle que Brennus imposa à Rome vers 390 (mille ou deux mille livres selon les sources), à quoi l'on peut ajouter l'exemple de Byzance dans les années 227-220 :

Polybe, IV, 46 (traduction D. Roussel) :

"Ces Gaulois avaient quitté leur pays en même temps que ceux de Brennus et, après avoir réchappé de l'expédition contre Delphes, ils avaient atteint l'Hellespont. Le pays aux alentours de Byzance leur avait plu et, au lieu de passer en Asie, ils étaient restés là. Ayant soumis les Thraces et établi leur capitale à Tyllis, ils firent peser sur Byzance une terrible menace. Dans les premiers temps, lors des incursions qu'ils faisaient sous leur premier roi, Comontorios, les Byzantins leur payaient chaque fois de trois à cinq

1. Polybe les nomme Galates, Tite-Live *Galli*. Appien (Mac., IX, 18) parle de Gètes d'au-delà du Danube. Plutarque (*Vie de Paul-Emile*, VIII) précise : "il (Persée) remuait les Gaulois établis sur les bords de l'Ister et qu'on appelle Bastarnes". L'imprécision ethnique est patente. Rappelons que Bastarnes (*Bastarnae*) est "le nom donné par les auteurs anciens à la population mélangée du Bas-Danube et de la Moldavie à partir de la deuxième moitié du IIIe siècle avant J.-C. Ces tribus étaient en partie celtiques, mais nées de la fusion avec les Gètes indigènes, puis avec les Germains" (Szabo, 1992, p.190). Ce qui compte ici, c'est l'appellation retenue par Tite-Live et Polybe : ce sont des Gaulois ou des Galates - nous dirions des Celtes.

mille pièces d'or et une année même jusqu'à dix mille, pour que leur territoire fût épargné".

De même, c'est en or que les mercenaires "gaulois" exigent leur solde. Au cas de Persée précédemment évoqué, on peut ajouter celui des soldats gaulois recrutés par Carthage et auxquels, en 241, faute de fonds, on demanda de patienter en remettant à chacun *"une pièce d'or pour ses besoins immédiats"* (Polybe, II, 66). L'année précédente, raconte Justin (XXVII, 2), dans le royaume séleucide, le frère du souverain régnant avait recruté *"une armée de Gaulois mercenaires"* pour conquérir le trône, mais ceux-ci se retournèrent contre lui *"afin de piller l'Asie plus librement après avoir exterminé toute la race royale"* ; pour se tirer d'affaire, Antiochus *"paya son rachat en or"* (*auro se redimit*). Les Gaulois cisalpins eux-mêmes, Insubres et Boiens, pour engager en 233 des mercenaires gésates *"des Alpes et de la vallée du Rhône, entreprirent d'éveiller les convoitises de leurs rois (...) auxquels ils offrirent immédiatement une grande quantité d'or"* (Polybe, II, 22). En 218, si les Gaulois du midi de la Gaule acceptent de soutenir Hannibal, c'est - explique Tite-Live (XXI, 20) - en raison de l'or qu'apporte le chef carthaginois, or dont cette nation (*gens*) gauloise est *avidissima*. Quelques années plus tard, Hasdrubal est accueilli avec transport par les Gaulois *"parce qu'il apportait, disait-on, de grosses sommes d'or"* (*magnum pondus auri* : Tite-Live, XXVII, 36).

L'or est aussi le principal mobile du pillage. Lors de leur raid sur Delphes, les Gaulois de Brennus *"s'inquiètent moins de la religion que du butin, et moins de commettre un sacrilège que d'amasser de l'or"* (Justin, XXIV, 6). Le mot "or" n'est pas ici l'équivalent de "richesses", il est employé *stricto sensu*, puisque Justin montre Brennus n'hésitant pas *"pour animer les siens, à leur faire entrevoir la possession d'un magnifique butin, affirmant que ces statues, ces chars qu'ils apercevaient de loin étaient d'or massif et que leur poids surpassait même ce qu'on en pouvait juger sur l'apparence"* (*ibid.*, 7).

Cet amour de l'or est si connu que, lorsque le Sénat romain veut remercier par des cadeaux des rois ou des délégués gaulois, il n'oublie pas le métal précieux. Ainsi, en 170, un roi gaulois dénommé Cincibilus envoie à Rome une délégation conduite par son frère pour se plaindre des agissements de C. Cassius, consul l'année précédente et qui aurait *"dévasté le territoire des peuples des Alpes, leurs alliés et emmené en servitude plusieurs milliers d'habitants"* ;

le Sénat assure qu'il mènera son enquête, fait aux députés un présent de deux mille as et *"donna au prince gaulois et à son frère"*, entre autre, *"deux colliers d'or pesant cinq livres"* (Tite-Live, XLIII, 7). Peu après, s'engagent les hostilités avec Persée :

Tite-Live, XLIV, 14 :

"Pendant cette guerre, une députation vint à Rome de la part d'un petit roi de la Gaule transalpine pour offrir des secours contre la Macédoine. Ce roi s'appelait Balanos ; mais on ignore sur quelle peuplade il régnait. Le Sénat remercia les envoyés et leur donna en présent un collier d'or de deux livres, des coupes d'or qui en pesaient quatre, un cheval caparaçonné et une armure de cavalier".

Donc, les "Gaulois" - au sens large - ont un extravagant amour de l'or. En Cisalpine, selon Polybe (II, 17), avant la conquête romaine, *"leurs biens consistaient en troupeaux et en or, car c'étaient les seules choses qu'ils pussent facilement transporter partout, lorsqu'ils décidaient selon les circonstances d'aller s'établir ailleurs"*. Mais, de cet or, que font-ils ? Les textes livrent deux pistes.

D'abord, ils en font des bijoux : *"ils l'utilisent pour la parure, les hommes aussi bien que les femmes. Ils portent des bracelets aux poignets et aux bras, autour du cou d'épais colliers d'or massif, des bagues énormes et même des cuirasses d'or"* (Diodore, V, 27) ; *"non seulement ils portent des parures d'or (colliers au cou, bracelets aux bras et aux chevilles) mais les person-nages de haut rang portent des vêtements de couleur brillante brodés d'or"* (Strabon, IV, 4, 5).

D'autre part, ils l'offrent aux dieux : *"dans les sanctuaires consacrés dans leur pays est répandue une grande quantité d'or consacrée aux dieux, et aucun indigène n'y touche par scrupule religieux"* (Diodore, *ibid.*), ce que confirme Strabon dans son développement sur les Tectosages et sur l'*"or de Toulouse"* (IV, 1, 13).

L'un et l'autre usage se rejoignent sur un point précis. Un bijou est commun aux hommes et aux dieux : le collier gaulois, le torque, si souvent cité et à ce point symbolique que Titus Manlius reçut le surnom de *Torquatus* (et ses descendants furent appelés les *Torquati*) pour avoir, vers 340, lors d'une

2. Plutôt que des cuirasses fabriquées en or, il faut entendre ici probablement des cuirasses rehaussées d'or : cf. Plutarque, *Vie de Marcellus*, VII, où le roi des Gésates, en 222, porte *"une armure resplendissant d'or, d'argent et de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; il éblouissait comme l'éclair"*.

expédition contre les Gaulois Sénons, "*arraché au cours d'un combat singulier un collier d'or à un barbare*" (Florus, I, 8 = I, 13 ; cf. aussi Tite-Live, VII, 10 et Aulu-Gelle, IX, 3). Parmi les dépouilles prélevées sur les Gaulois cisalpins lors des guerres des III^e et II^e siècles, les torques tiennent souvent le premier rang, par exemple en 196, lorsque les Insubres "*perdirent plus de 40 000 hommes, 507 étendards militaires, 433 chariots et un grand nombre de colliers d'or (aureos torques multos) dont l'un surtout, remarquable par son poids, qui fut, selon l'historien Claudius, offert à Jupiter et placé dans son temple au Capitole*" (Tite-Live, XXXIII, 36), ou encore en 180, quand P. Cornelius, lors de son triomphe sur les Boiens, fit porter devant lui, entre autres, "*1461 colliers d'or et 247 livres pesant d'or*" (Tite-Live, XXXVI, 40).

Mais le torque constitue aussi l'offrande privilégiée aux dieux, qu'il provienne du butin guerrier (Florus, I, 20 = II, 4) ou non. Les textes confirment amplement les représentations figurées³, en premier lieu le passage où Justin, d'après Trogué-Pompée, narre l'épisode survenu durant le siège mis devant Marseille, à la fin du IV^e siècle, par les Gaulois dirigés par Catumandus. Une nuit, ce dernier vit en songe une déesse. Le lendemain "*il demanda qu'il lui fût accordé d'entrer dans la ville et d'adorer les dieux (des Massaliotes) ; arrivé sur la colline de Minerve, il aperçut sous les portiques la statue de la déesse qu'il avait vue durant son repos (...). Il donna un collier à la déesse (torque aureo donata dea) et conclut une amitié perpétuelle avec les Massaliens*". De même, à Auguste, empereur mais aussi dieu, les Gaulois (c'est-à-dire peut-être les *Tres Galliae* rassemblées au sanctuaire confédéral de Condate) offrirent un torque de 100 livres, soit 32,7 kg (Quintilien, *Inst. Or.*, VI, 3, 79).

Au sein du monde celtique, la Gaule transalpine et, plus précisément encore, la Gaule Chevelue, disposait - sous des formes indéterminées - d'un "stock d'or" considérable :

Suétone, *Vie de César*, 54 :

"En Gaule il pillait les chapelles et les temples des dieux, qui étaient remplis d'offrandes, détruisait les villes plus souvent par goût du pillage qu'à titre de représailles. Il en résulta qu'il regorgeait d'or et en fit vendre à travers l'Italie et les provinces à raison de trois mille sesterces la livre".

Cette chute du prix de l'or peut être estimée à au moins 25 % si l'on se rappelle que César, quelques

années plus tard, en 48, lors de la frappe de ses *aurei*, fixa un cours de 4 000 sesterces la livre. Si l'on ne peut évidemment calculer quelle quantité César mit ainsi sur le marché, on peut néanmoins l'estimer considérable⁴.

D'où provenait cet or ? Les auteurs anciens n'ont manifesté aucune hésitation : si les Gaulois sont riches en or, c'est parce qu'ils le trouvent chez eux en abondance. C'est ainsi que Poséidonios réfute l'hypothèse selon laquelle le fameux "*or de Toulouse*" aurait été le produit du pillage de Delphes : la contrée "*regorge d'or*", et il n'est nul besoin d'inventer une histoire invraisemblable pour expliquer la richesse de Toulouse (Strabon, IV, 1, 13). Riches en or sont aussi les Helvètes (Strabon, IV, 3, 3 et VII, 2, 2). Plus précis :

Diodore, V, 27 (traduction L. Lerat) sur l'or alluvionnaire :

"Dans toute la Gaule, il n'y a pratiquement pas d'argent, mais beaucoup d'or, que la nature fournit aux indigènes sans travail de mine et sans effort. En effet, le courant des rivières ayant des méandres et frappant les pentes des montagnes qui les bordent et en arrachant de grandes mottes, est plein de poudre d'or ; les hommes qui n'ont pas d'autre travail rassemblent, pulvérisent ou écrasent les mottes qui contiennent la poudre et, après avoir lavé à grande eau l'élément terreux naturel, confient la poudre à des fours en vue de la fonte".

Poséidonios, fragment n° 48 Jacoby (= Athénée, IV 233d - 234c) :

3. En dépit des doutes exprimés par P.-M. Duval (Duval, 1993, p.88), nous pensons comme C. Jullian que c'est un torque destiné à un dieu (Jupiter ?) ou à l'empereur Tibère que porte, sur le Pilier des Nautes, le premier des trois personnages barbus dont la figuration est surmontée de la légende EVRISES. Le torque de Mailly-le-Camp, qui nous est miraculeusement parvenu, est une offrande des Nitiobroges (de l'Agenais ou de Champagne) à un dieu ou à un sanctuaire (Joffroy, 1969, p. 45-59).

4. Strabon, IV, 6, 12 rapporte, d'après Polybe, un cas analogue relatif à l'exploitation d'une mine d'or proche d'Aquilée chez les Taurisques Noriques par des Italiens et les indigènes (donc après 181, date de la fondation d'Aquilée et avant la mort de Polybe vers 125). Cette mine était si riche qu'après un couple de mois "*le prix de l'or avait baissé d'un tiers dans toute l'Italie*". Vu le délai, on ne saurait donc tabler sur d'énormes quantités. Mais entre le milieu du II^e et celui du I^{er} siècle avant J.-C., l'Italie avait accru son "stock d'or" de manière très importante non seulement par l'exploitation de ses ressources et de celles des provinces comme l'Espagne mais aussi et surtout par l'afflux des butins de guerre en provenance de l'Orient (Pline, XXXIII, 16). Les prélèvements de César n'asséchèrent pas les disponibilités de la Gaule Chevelue puisque celle-ci, on l'a vu, offrit un torque d'or à l'empereur Auguste, peut-être un autre à Tibère (note 3) et surtout à Claude, lors de son triomphe sur la Bretagne en 43, une couronne de 9 000 livres - près de trois tonnes d'or (Pline, XXXIII, 54).

"Dans les endroits les plus perdus du monde, certaines rivières charrient des grains d'or. Ceux-ci sont séparés du sable sur des tamis par des hommes et des femmes de faible constitution, puis apportés à la fonte. Ainsi est l'usage chez les Helvètes et quelques autres peuples".

Strabon, IV, 2, 1 sur les mines des Tarbelles d'Aquitaine :

"Chez eux se situent les mines d'or les plus performantes de toutes : en creusant des puits de faible profondeur, on trouve des plaques d'or qui remplissent la main et qui, souvent, ne réclament qu'un léger affinage ; le reste consiste en paillettes et en pépites - ne demandant elles aussi que peu de travail".

Ajoutons que, dans le livre III qu'il consacre à l'Espagne, Strabon, évoquant l'or de Turdétanie, précisait ceci :

"Les Gaulois estiment détenir des mines équivalentes⁵ : celles du Mont Cémène (Cévennes et Massif Central) et celles qui sont juste au pied du Pyréné (i.e. les mines des Tarbelles) ; cependant, l'or de cette région (la Turdétanie) est plus réputé" (III, 2, 8).

Bien que non surabondant, ce corpus de textes n'en constitue pas moins un ensemble homogène, par rapport auquel tranche abruptement le silence presque absolu de nos sources sur la Gaule romaine⁶. A ce titre, il permet quelques commentaires.

Tout d'abord, l'insistance des auteurs sur l'amour de l'or des Gaulois - ou des Celtes - indique que ce métal jouait chez ces derniers un rôle particulier, un rôle tel que la jouissance et donc le renouvellement d'importantes quantités étaient considérés comme nécessaires. Les dépôts dans les sanctuaires ou les lacs que mentionnent Diodore et Strabon, et dont l'archéologie a prouvé la réalité, invitent à chercher une explication dans le domaine de la religion. Comme chez d'autres peuples anciens ou modernes, l'or appartient-il aux dieux et doit-il leur revenir ? Porté par les défunts dans la tombe, lui assure-t-il l'immortalité ? Porté par le guerrier durant le combat, lui garantit-il soit la protection divine soit la survie dans l'autre monde⁷ ? Et si l'or est aux dieux, ne peut-il, aussi, être aux rois et aux princes dont il renforce et manifeste la puissance et le caractère bénéfique ? Ne peut-il du coup entrer dans un système de dons et de contre-dons ? Et, en définitive, est-il bien sûr que ce qu'on appelle les "monnaies d'or" gauloises ou celtiques aient réellement eu, au moins dans un premier

temps, la fonction économique d'un numéraire, alors même que les peuples voisins frappaient l'argent⁸ ? Passons : ces thèmes méritent une étude qui dépasse le cadre de cette communication.

Une seconde réflexion, plus en rapport avec le thème de ce colloque, concerne l'origine de l'or gaulois. Si Diodore et Strabon, après Poséidonios, l'attribuent à la richesse des rivières et du sous-sol de Gaule, ont-ils forcément raison ? Ne sont-ils pas victimes d'un raisonnement trop simple, à savoir : les Gaulois ont beaucoup d'or, donc la Gaule en fournit beaucoup ? On peut attendre des communications qui vont suivre des données, ou au moins des aperçus, sur ce problème. Les analyses d'objets d'or (monnaies, bijoux) prouvent-elles ou non l'utilisation d'un or local, régional, ou bien trouve-t-on des traces indiquant une origine extérieure, lointaine ? Peut-on fournir des éléments, même fort approximatifs, sur le rendement des mines exploitées, voire fouillées ces dernières années ?

Ces estimations, il faudra les mettre en rapport avec les données que fournissent les textes sur le mercenariat, et qui sont frappantes. Revenons au passage de Polybe que nous citons en commençant. Les conditions posées à Persée par les "Gaulois" étaient, rappelons-le, les suivantes : dix mille cavaliers à payer dix pièces d'or chacun ; dix mille fantassins à raison de cinq pièces chacun, et mille pièces pour le chef. Soit un total de 160 000 pièces d'or. Le poids des statères macédoniens étant de 8,6 g, ce total représente 1,376 tonne d'or monnayé. A lire les auteurs qui ont narré l'épisode, ces tarifs étaient normaux, et seule l'avarice de Persée le poussa à les refuser⁹. Sachant l'immense déve-

5. C'est-à-dire "aussi riches", mais le texte est mal établi.

6. La seule citation à ajouter à celles qui nous font connaître les dons (précédemment signalés) à Auguste et à Claude se trouve chez Ausone (Moselle, 465) mentionnant le Tarn aurifer.

7. Sans entrer dans de longs développements, on peut mettre en relation deux passages de Polybe (II, 29-30) décrivant la bataille de Télamon en 225. Appelés en renfort, les Gésates se sont mis nus, mais "tous ceux qui formaient les unités de première ligne étaient parés de bracelets et de torques en or" et, lorsque s'engagea le combat, certains de ceux-là "s'en allèrent, dans un élan de fureur irraisonnée, se jeter en aveugles au milieu des ennemis, s'offrant volontairement à la mort". Voilà qui suggère un lien entre la nudité héroïque, les bijoux d'or (notamment le torque), le mépris de la mort et peut-être les doctrines druidiques de la métempsychose (Diodore, V, 28 ; Strabon, IV, 4, 4 ; César, BG, VI, 19 ; Lucain, Pharsale, I, 450-458 ; Pomponius Mela, III, 2), à supposer que celles-ci aient touché l'ensemble du monde celtique.

8. Voir les réflexions (prudentes) de von Roten, 1991, p.88. Nombre de thèmes iconographiques ou encore des séries comme les "globules à la croix" et les "coupelles à l'arc-en-ciel" (*Regenbogenschüsselchen*) s'accordent mal avec la thèse de l'usage monétaire normal.

9. Rappelons que Pline (XXXIII, 16) donne le chiffre de 20 000 livres (soit moins de 7 tonnes) pour la production annuelle des mines d'or d'Espagne. Une campagne de ces mercenaires en représenterait donc le cinquième !

loppement du mercenariat celtique à partir du III^e siècle¹⁰, il faut penser que de grandes quantités d'or furent ainsi rapportées¹¹. La Gaule en reçut sa part, ce dont on peut juger moins d'après les monnaies d'or "étrangères" trouvées sur son sol (elles sont fort rares, sans doute parce que la presque totalité de ces pièces furent soit fondues soit refrappées) que par le fait, établi par S. Scheers, que les monnaies d'or frappées en Gaule ont imité, outre les statères de Philippe II, bien d'autres modèles de Macédoine, d'Asie Mineure, de Thrace, de Grande-Grèce, de Carthage et même de Rome¹².

Les textes, on le voit, invitent à ouvrir les perspectives.

Bibliographie

Duval, 1993 : Duval P.-M., *De Lutèce oppidum à Paris capitale de la France*, Hachette, Paris, 1993, p.88.

Joffroy, 1969 : Joffroy R., *Monuments et Mémoires... (Fondation Piot)*, 56, 1969, p.45-59.

Jullian, 1993 : Jullian C., *Histoire de la Gaule*, rééd. Hachette, Paris, 1993.

Von Roten, 1991 : von Roten H., *Les monnaies d'or celtiques en Suisse, L'or des Helvètes*, Musée National Suisse, Zurich, 1991, p.88.

Scheers, 1993 : Scheers S., *Les imitations de Philippe et les guerres puniques*, *Bull. Soc. Fr. Numismatique*, 48^e année, 8, octobre 1993, p.631-633.

Szabo, 1991 : Szabo M., *Mercenariat, Les Celtes*, Catalogue de l'exposition de Venise, Bompiani, Milan, 1991, p.333-336.

Szabo, 1992 : Szabo M., *Les Celtes de l'Est*, Paris, 1992.

10. Jullian, 1993, p.135-137 et les notes p.925-926 ; Szabo, 1991, p.333-336.

Justin (XXV, 2) écrit d'après Trogue-Pompée qu'à partir des débuts du III^e siècle "les rois d'Orient ne firent plus la guerre sans avoir à leur solde une armée gauloise". Le phénomène était si banal qu'il fallait une raison spéciale pour que les auteurs mentionnent des mercenaires celtes.

11. Il faut insister sur le fait que le mercenariat n'est pas un acte individuel mais qu'il met souvent en branle des contingents constitués au sein d'un peuple ou d'une tribu et commandés par un chef : cf. par exemple, le cas des Gésates chez Polybe, II, 22. Le produit de ces campagnes devait échapper en partie aux combattants au profit de sa "collectivité".

12. Scheers, 1993, p.631-633.